



L'océan Indien : un espace au cœur des convoitises

Sujet de Géographie, concours des Douanes 2022.

Par Jérôme CALAUZENES

Introduction :

Alfred Thayer Mahan, officier de la marine américaine au XIXe siècle s'exprimait en ces mots : « La puissance qui dominera l'océan Indien contrôlera l'Asie et l'avenir du monde se jouera dans ses eaux ». Cela montre bien le rééquilibrage qui est en train de s'opérer, de l'Atlantique vers les puissances du Pacifique mais aussi vers l'océan Indien, au cœur des convoitises.

Autrefois appelé océan oriental ou mer des Indes, c'est le 3^{ème} océan le plus vaste du monde avec 75 millions de km², soit près de 21% du globe terrestre. Il est limité au nord par la péninsule Arabique, l'Iran, le Pakistan, l'Inde et le Bangladesh ; à l'est par la Birmanie, la Thaïlande, l'Indonésie, l'Australie, frontalière de l'océan Pacifique ; au sud par l'océan Austral et à l'ouest par l'Afrique, qui le sépare de l'océan Atlantique. Il comporte également plusieurs îles comme Madagascar, les Comores, les Seychelles, les Maldives, le Sri Lanka... L'espace de l'océan Indien représente donc l'étendue d'eau salée (sous-sol marin, colonne d'eau) mais aussi les territoires qui le bordent. Il suscite des convoitises de la part de divers acteurs (Etats, FTN, populations) en raison des ressources qu'il présente, ce qui n'a de cesse de créer des tensions mais également d'encourager des formes de coopération.

Dans quelle mesure les convoitises suscitées par les espaces de l'océan Indien ont-elles des répercussions en termes de tensions, de coopération mais aussi de préservation ?

Il s'agira d'abord d'étudier les raisons qui expliquent l'ampleur des convoitises sur l'océan Indien en termes de ressources, puis qu'il s'agit d'un espace à l'origine de tensions à différentes échelles mais aussi de tentatives de coopération.

I. L'océan Indien : un espace stratégique et convoité

A. Un espace maritime au cœur de la mondialisation

Cet espace maritime est considéré comme un espace stratégique car il concentre de nombreux points de passage stratégiques et plusieurs grandes routes maritimes internationales. Il constitue donc à lui seul une plaque tournante

du commerce mondial puisque les routes maritimes qui le traversent assurent l'acheminement de flux d'hydrocarbures et de marchandises vers l'Asie, l'Afrique et l'Europe.

Ces routes maritimes représentent 25 % du trafic maritime international ; et 75 % des exportations de l'Union européenne y transitent. De nombreux hubs portuaires se concentrent donc dans cette région. De plus, l'océan Indien est relié au golfe Arabo-Persique grâce au détroit d'Ormuz. Les pays du Golfe sont de grands producteurs de pétrole et de gaz. Ainsi, 70 % des flux d'hydrocarbures en provenance du Moyen-Orient circulent par l'océan Indien.

La concentration dans cet espace des détroits de Malacca, de Bab el-Mandeb et d'Ormuz et des canaux de Suez et du Mozambique constitue un gain de temps considérable pour l'acheminement d'une quantité importante de flux. Ainsi, c'est par le canal de Suez et le détroit de Bab el-Mandeb que circule 75 % du commerce entre l'Europe et l'Extrême Orient. Le détroit de Malacca est indispensable pour les importations chinoises : 100 % du soja, 90 % du pétrole et 40 % du gaz sont acheminés par ce passage. Le détroit d'Ormuz est un point de passage obligatoire pour l'acheminement, par voie maritime, de la production des pays du Golfe : 39 % de la production mondiale de pétrole et 33 % de la production mondiale de gaz y transitent. Le canal du Mozambique permet d'acheminer 30 % de la production mondiale de pétrole vers l'océan Atlantique.

Cet espace maritime est donc parfaitement intégré à la mondialisation, il est au cœur de celle-ci.

B. Un espace maritime qui concentre de nombreuses ressources

Carrefour stratégique du commerce mondial, l'océan Indien est également convoité pour ces ressources naturelles. Cet espace maritime se compose de plusieurs zones très vastes et riches en ressources halieutiques (exploitation et gestion de ressources vivantes (végétales ou animales) dans tous les milieux aquatiques).

La façade maritime d'Asie du Sud-Est et le pourtour de l'Océanie constituent des zones de pêche ininterrompues. Les côtes de l'Afrique du Sud, du Mozambique, de l'Iran, du Pakistan, de l'Inde, du Bangladesh, du Myanmar et les eaux territoriales autour de Madagascar sont également de grandes zones de pêche de la région. Ainsi, six des dix premiers pays producteurs en ressources halieutiques sont situés dans l'océan Indien. La Chine est le 1^e pays producteur, l'Indonésie est le 2^e grand producteur et l'Inde occupe le 5^e rang du classement. Toutefois, la surexploitation des ressources halieutiques est considérable et constitue un danger pour la biodiversité marine.

Par ailleurs, si l'océan Indien est connu pour la route maritime d'hydrocarbures qui relie le golfe Arabo-Persique à l'Asie, certains fonds marins recèlent également des hydrocarbures. Ainsi, le golfe de Thaïlande concentre de nombreuses exploitations offshore de gaz et de pétrole. Le golfe de Thaïlande concentre un peu plus de 300 exploitations pétrolières. Malgré des conséquences environnementales désastreuses, le pays continue d'attribuer des permis d'exploration.

La Malaisie dispose également d'importantes richesses en hydrocarbures : ces exploitations offshore lui ont permis d'extraire 744 000 barils de pétrole en 2016 et le pays est également le 3^e exportateur mondial de gaz naturel liquéfié. En Indonésie, l'industrie pétrolière et gazière représente 2,8 % du PIB (produit intérieur brut) du pays. Enfin, en 2012, un gigantesque gisement de gaz a été repéré au large des côtes de la Tanzanie et du Mozambique mais la région étant très instable, il n'est pas encore exploité.

Comme tous les autres océans, il regorge de nodules polymétalliques qui ne sont pas encore totalement exploités.

C. D'autres types de ressources : l'exemple du tourisme.

L'océan Indien est aussi une ressource touristique. Certains pays se sont ainsi développés grâce au tourisme en lien avec la mer. C'est le cas des Maldives : Le tourisme y est la principale activité économique. Il joue un rôle important dans l'entrée de devises dans le pays et la création d'emplois dans le secteur tertiaire. L'activité s'est développée dans les années 1970. 14% de la population travaille dans le secteur du tourisme, autour des 80 hôtels qui y sont implantés. Le climat, les températures et les paysages (atolls de sable blanc, eau turquoise de l'océan) y sont très propices au tourisme, notamment de luxe. Les sports nautiques, la plongée et la pêche y sont développés. Le tourisme y est d'ailleurs implanté de façon particulière, autour du concept d'île-hôtel, qui s'accorde très bien aux atolls et à la politique de ségrégation entre les touristes et les autochtones menée par les autorités. Ces îles-hôtel sont des hôtels qui s'installent de manière exclusive sur une île, laquelle est aménagée uniquement pour le tourisme, à partir d'une île inhabitée. Les bâtiments situés sur une île-hôtel typique comprennent des chambres et des suites réservées à l'usage de ses hôtes, restaurants, cafés, magasins, salons, bars, discothèques et les écoles de plongée. Une partie de l'île contient également des logements du personnel et des services tels que la restauration, la production d'électricité, une laverie et une station d'épuration. Les boissons alcoolisées y sont servies alors qu'elles sont rigoureusement interdites aux autochtones sur les îles qui leur sont réservées. D'autres pays ont également une économie fondée sur le tourisme : Seychelles, Thaïlande, Malaisie, Indonésie, en lien avec l'océan.

L'océan Indien est donc un espace riche en ressources. Il regroupe des pays développés et riches (Australie, Arabie Saoudite), des pays émergents ou émergés (Chine, Inde) et de pays les moins avancés (PMA) comme le Mozambique, Madagascar et le Cambodge. Par conséquent, les pays riches et les pays en développement investissent davantage et exercent une influence politique plus importante sur cet espace maritime.

II. Un espace maritime qui centralise les rivalités et tensions.

A. L'océan Indien : un espace convoité par de puissants acteurs

La gouvernance des eaux de l'océan Indien se caractérise par la présence de grands acteurs étatiques qui souhaitent contrôler cet espace stratégique. La Chine - 2^e puissance économique mondiale - et l'Inde - au 5^e rang du classement - sont particulièrement influentes et exercent un contrôle important sur cet espace en contribuant à la sécurité des routes maritimes. Cette rivalité d'influence se traduit par la présence de plusieurs bases militaires et navales - chinoises et indiennes - dans la région.

La Chine finance également des projets d'aménagements d'infrastructures dans la région - dans le cadre de son projet des nouvelles routes de la soie - afin de créer une dépendance économique et politique entre elle et ces États. Ainsi, elle finance les aménagements du port de Colombo au Sri Lanka par le biais de capitaux. Par sa diplomatie de la dette, elle prend possession de certaines infrastructures comme le port de Hambantota au Sri Lanka.

Des puissances secondaires comme les pays pétroliers du Golfe détiennent 60 % des réserves mondiales de pétrole et 40 % de celles du gaz. Or, 70 % de leurs flux d'hydrocarbures circulent dans l'océan Indien pour approvisionner des États riches, ce qui renforce son caractère stratégique dans la mondialisation.

Enfin, de riches pays occidentaux exercent une influence sur l'océan Indien : la France, qui possède des territoires ultramarins dans cet océan, dont l'île de la Réunion et Mayotte, et les États-Unis qui y ont aménagé des bases navales. Si la présence de ces deux puissances contribue à sécuriser les routes maritimes, les deux pays - surtout les États-Unis - souhaitent également limiter l'influence économique et politique de la Chine qui ne cesse de croître au détriment de l'influence américaine.

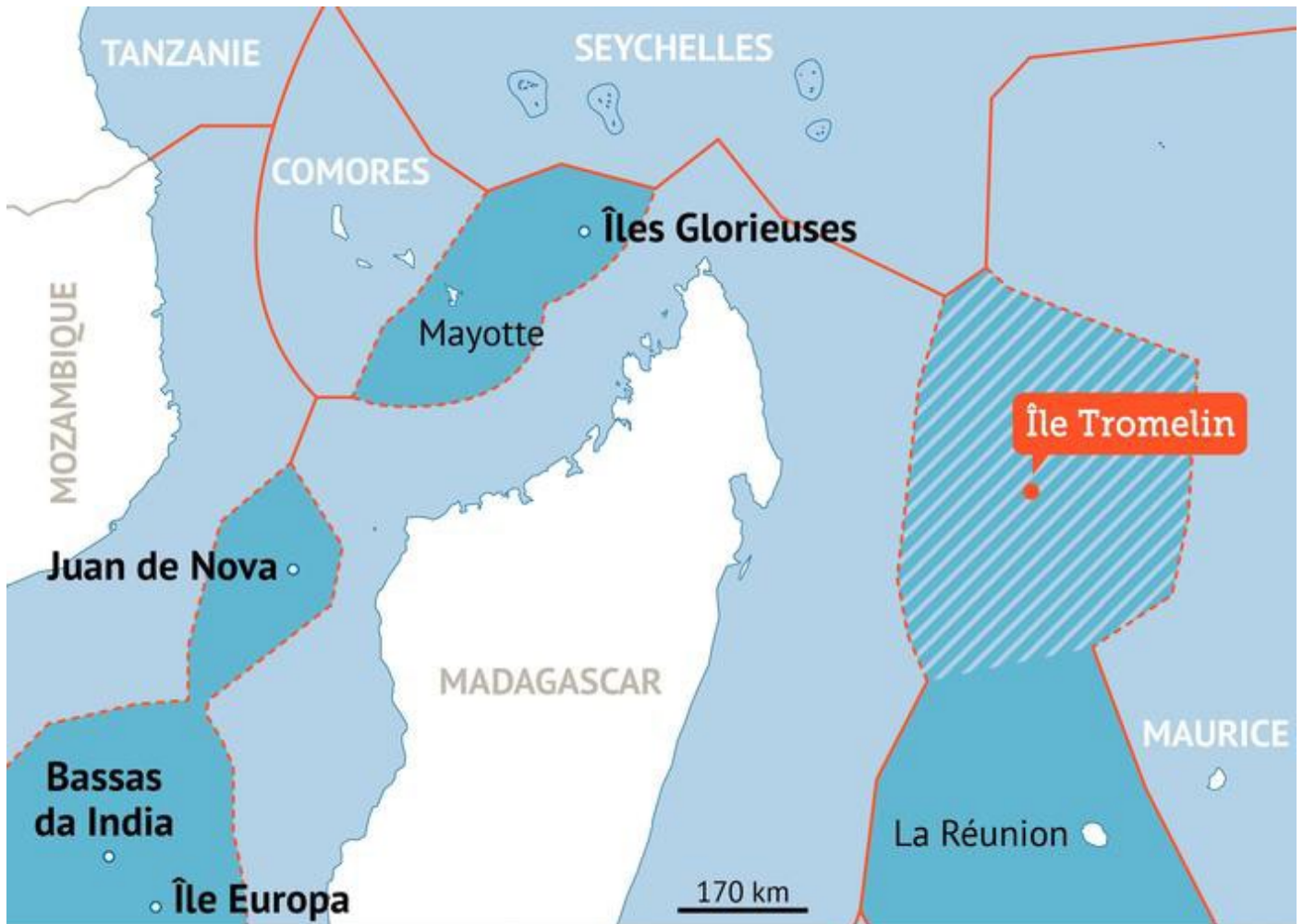
B. Des conflits interétatiques pour les possessions maritimes

La réglementation adoptée lors de la convention de Montego Bay en 1983 établit les règles de gouvernance et d'exploitation des ressources dans les espaces maritimes puisqu'elle les divise en quatre zones.

Pourtant, celle-ci n'est pas suffisante pour lutter contre les conflits au sujet des possessions maritimes. Les ZEE -zones économiques exclusives- sont généralement contestées lorsqu'un État possède peu de côtes littorales ou lorsque le droit exclusif d'exploitation des ressources s'applique sur une zone recelant une richesse naturelle.

Or, l'océan Indien se caractérise par le fait qu'il concentre une trentaine d'États aux situations économiques et politiques très variées. Pour certains États, la ZEE représente donc une opportunité économique considérable à exploiter, ce qui explique que des conflits interétatiques éclatent dans cette zone.

Exemple : la France et Madagascar se disputent la possession des îles Éparses. Ces dernières sont gérées depuis 2006 par l'administration des Terres australes et antarctiques françaises. La découverte d'importants gisements de pétrole et de gaz dans cette région renforce la rivalité entre les deux États pour la possession de l'île. Cette dernière n'a pas été restituée à Madagascar suite à son indépendance, ce qui explique que le président malgache ait réclamé ce territoire. C'est l'exemple de l'île Tromelin pour l'instant uniquement géré par la France (le projet de cogestion avec Maurice a été abandonné).



Les îles Éparses

*Zone économique exclusive

LIMITES DE ZEE*

- Officielles
- - - Contestées
- ZEE de la France dans l'Océan Indien
- ▨ ZEE de Tromelin devant être cogérée avec Maurice

Source : Shom 16/01/2017

Infographie **LE FIGARO**

Cet îlot des Îles éparses a pourtant un poids économique limité. La végétation, l'eau douce et les ressources y sont rares. Seuls quelques météorologistes ont séjourné sur Tromelin depuis qu'une station de surveillance des cyclones - aujourd'hui automatisée - y a été bâtie dans les années 1950. Mais son importance réside dans le domaine maritime que l'île confère. 285.000 km² dans l'océan Indien, soit 2,8% du total de la Zone économique exclusive française (ZEE), la deuxième plus vaste du monde. Cet atout fait des envieux. Madagascar convoite les autres Îles éparses et leurs fonds marins réputés riches en hydrocarbures situées dans le canal du Mozambique : Bassas da India, Europa, Juan de Nova et les Glorieuses. Les Comores s'intéresseraient aussi à ce dernier archipel.

C. L'océan Indien : un espace stratégique menacé.

L'océan Indien se situe dans un espace qui comprend plusieurs aires géographiques composées de pays pauvres dont certains sont instables politiquement - côtes d'Afrique de l'Est - ou marquées par de vives tensions, comme dans le golfe Arabo-Persique. Cet espace maritime stratégique est également au cœur de la mondialisation et du commerce mondial ce qui en fait un espace convoité pour ses richesses et les flux qui y transitent.

Par conséquent, la région est considérée comme étant à risque face aux actes de brigandage. Durant de nombreuses années, la piraterie somalienne a constitué une véritable menace pour la sécurité des routes maritimes. Les pertes de l'industrie maritime étaient comprises entre sept et douze milliards de dollars par an et deux milliards de dollars étaient nécessaires pour sécuriser ces routes. Si en 2011 on recense 199 attaques dont seulement 23 réussies, en 2019, un rapport fait état de 25 attaques dans l'océan Indien, dont un seul acte de piraterie au large des côtes somaliennes. Grâce à la coopération des États de cet espace maritime, les actes de piraterie ne cessent de diminuer depuis une décennie. La région gagne progressivement en sécurité.

En revanche, la pêche illégale reste une source de tensions contre laquelle les États veulent lutter. Cette pratique, qui repose sur une surexploitation des ressources halieutiques, nuit à la biodiversité maritime et nuit considérablement aux activités de pêche locale légale. En effet, on estime que chaque année, elle représente un manque à gagner compris entre huit et dix-huit milliards de dollars à l'échelle mondiale, soit entre 12 % et 28 % des captures mondiales de la pêche en fonction des régions. On estime que la pêche illégale représente 20 % des captures thonidés de l'océan Indien.

Si l'océan Indien est une région plus sécurisée qu'auparavant, des tensions subsistent. Ce sont les diverses coopérations entre États qui contribuent à renforcer la stabilité de cet espace maritime.

III. L'océan Indien : un espace de coopération qu'il faut sécuriser et valoriser.

L'océan Indien a longtemps été un espace maritime instable. L'essor économique et politique de certains États qui l'entourent, ainsi que le renforcement de son rôle de carrefour commercial ont favorisé l'essor de coopérations dans la région. Celles-ci permettent de renforcer les atouts de cet espace maritime.

A. Coopérer pour sécuriser l'espace maritime

L'océan Indien dispose de nombreuses richesses et est au cœur du commerce mondial. Afin de conserver son statut et de rendre la région plus stable, des alliances interétatiques (financées par divers fonds internationaux) se sont développées afin de lutter contre les tensions et problèmes de sécurité de cet espace maritime.

Ainsi, pour lutter contre la piraterie, particulièrement présente au large des côtes est africaines, plusieurs États africains - le Mozambique, le Kenya, la Tanzanie, Djibouti, la Somalie, les îles Maurice, les Comores et Madagascar - ont adhéré à un même programme qui a pour objectif de sécuriser les voies maritimes. Ces pays étant majoritairement pauvres, le programme a reçu le soutien financier et matériel de l'Union européenne - dont 75 % importations transitent dans l'océan Indien - qui a engagé 37 milliards d'euros et d'autres organisations internationales telles qu'Interpol et la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). L'objectif sur le long terme est que cette mission de sécurité puisse être assurée uniquement par ces États sans l'appui des marines de guerre étrangères. Cette coopération s'opère donc à différentes échelles. De plus, la VIIème flotte américaine est chargée de sillonner l'océan Indien et le Pacifique Ouest.

La lutte contre la pêche illégale repose également sur une coopération entre États puisque huit d'entre eux s'organisent pour surveiller une étendue d'eau de 6 millions de km². Cette coopération a conduit à l'ouverture de centres de surveillance et au roulement de patrouilles maritimes et aériennes qui sont principalement malgaches. Chaque jour, des bateaux sont arrêtés pour tentative de pêche illicite ce qui prouve l'efficacité de cette coopération régionale.

Ainsi des acteurs régionaux et internationaux coopèrent afin de sécuriser les routes maritimes et de lutter contre les trafics et pratiques illicites dans l'océan Indien.

B. La coopération militaire contre la Chine.

Afin de lutter contre la montée de l'influence politique et économique chinoise dans l'océan Indien et de sécuriser cet espace maritime, l'Inde a décidé de s'allier militairement avec la France et les États-Unis. Ces deux puissances présentes sur cet ensemble régional, grâce à leurs bases militaires - et les ZEE liées aux territoires ultramarins pour la France - souhaitent également collaborer avec l'Inde pour les mêmes raisons.

Ainsi, lors d'un exercice militaire franco-indien, en 2019, les deux États - France et Inde - ont pu montrer au monde entier leur puissance et leurs forces de dissuasion par le biais d'un entraînement militaire. Ce dernier a été réalisé à l'aide de douze navires militaires, dont le Varuna, qui est un grand porte-aéronefs indien.

Le QUAD, alliance entre les États-Unis, l'Inde, l'Australie et le Japon, dirigée contre la Chine, a été récemment ravivée pour lutter contre les routes de la soie chinoise et s'est traduite par des exercices militaires conjoints. Lors d'une réunion en 2021, les quatre chefs d'État ou de gouvernement ont évoqué la défense de « l'État de droit, la liberté de navigation et de survol, la résolution pacifique des conflits, les valeurs démocratiques et l'intégrité territoriale des États ».

A l'échelle régionale, on peut aussi citer un exemple de coopération entre États riverains, comme l'IORA (association des États riverains de l'océan Indien). L'Inde et la Chine sont deux puissances économiques qui s'opposent dans cet espace maritime. Afin de lutter contre la montée de l'influence économique et politique de la Chine dans l'océan Indien et de s'imposer elle-même comme puissance économique et politique, l'Inde multiplie les coopérations. Si elle collabore avec les puissances extra régionales - France et États-Unis - , elle impulse également un programme de coopération entre États riverains : l'Indian Ocean RIM Association. Elle se compose de vingt-deux membres qui sont tous des États riverains de cet espace maritime. La Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'Égypte sont des partenaires de dialogues qui sont invités aux discussions. L'objectif de cette association est de transformer l'océan Indien en un espace dynamique de coopération régionale et d'échanges à tous niveaux (politique, économique, commercial, environnemental).

C. La nécessité de préserver cet espace sur le plan environnemental.

Certaines zones sont particulièrement vulnérables au changement climatique. Selon, les spécialistes l'océan Indien monte de 5,6 millimètres par an. 17% des plages des îles de l'océan Indien ont déjà disparu. La hausse, de la température de l'eau, tue le récif corallien. Dans dix ans, plusieurs atolls des Maldives et des Seychelles seront engloutis. Les lagons et les plages de Maurice sont en danger. L'île sœur est déjà contrainte de construire des digues pour protéger des villages du Sud.

Cela a plusieurs conséquences : les catastrophes climatiques sont plus importantes et leurs conséquences sur les sociétés humaines sont ravageuses. En 2021, 1,3 millions de Malgaches ont souffert, au sud de l'île, de malnutrition aiguë. Les rares pluies sont torrentielles. Elles ravinent les sols et emportent le peu de terre arable. L'archipel des Comores est également durement touché par ce changement climatique. Les îles volcaniques ne sont pas menacées par la montée des eaux, mais elles sont victimes de la hausse des températures. Cela fait baisser les rendements de la culture des bananes.

Face à cela, certains éléments ont été mis en place. La Convention de Nairobi, signée en 1985, par les Comores, la France, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles, la Somalie, l'Afrique du Sud et la Tanzanie, vise à promouvoir la prospérité de la région de l'océan Indien occidental grâce à des rivières, des côtes et des océans sains. Il offre une plateforme aux gouvernements, à la société civile et au secteur privé pour travailler ensemble à la gestion et à l'utilisation durables de l'environnement marin et côtier. L'Association des Sciences Marines de l'Océan Indien Occidental est une organisation à but non lucratif qui se consacre à la promotion du développement éducatif, scientifique et technologique de tous les aspects des sciences marines dans la région de l'Océan Indien Occidental (OIO), en vue de soutenir l'utilisation et la conservation de ses ressources marines.

Il n'en reste pas moins que nombre des initiatives restent insuffisantes.

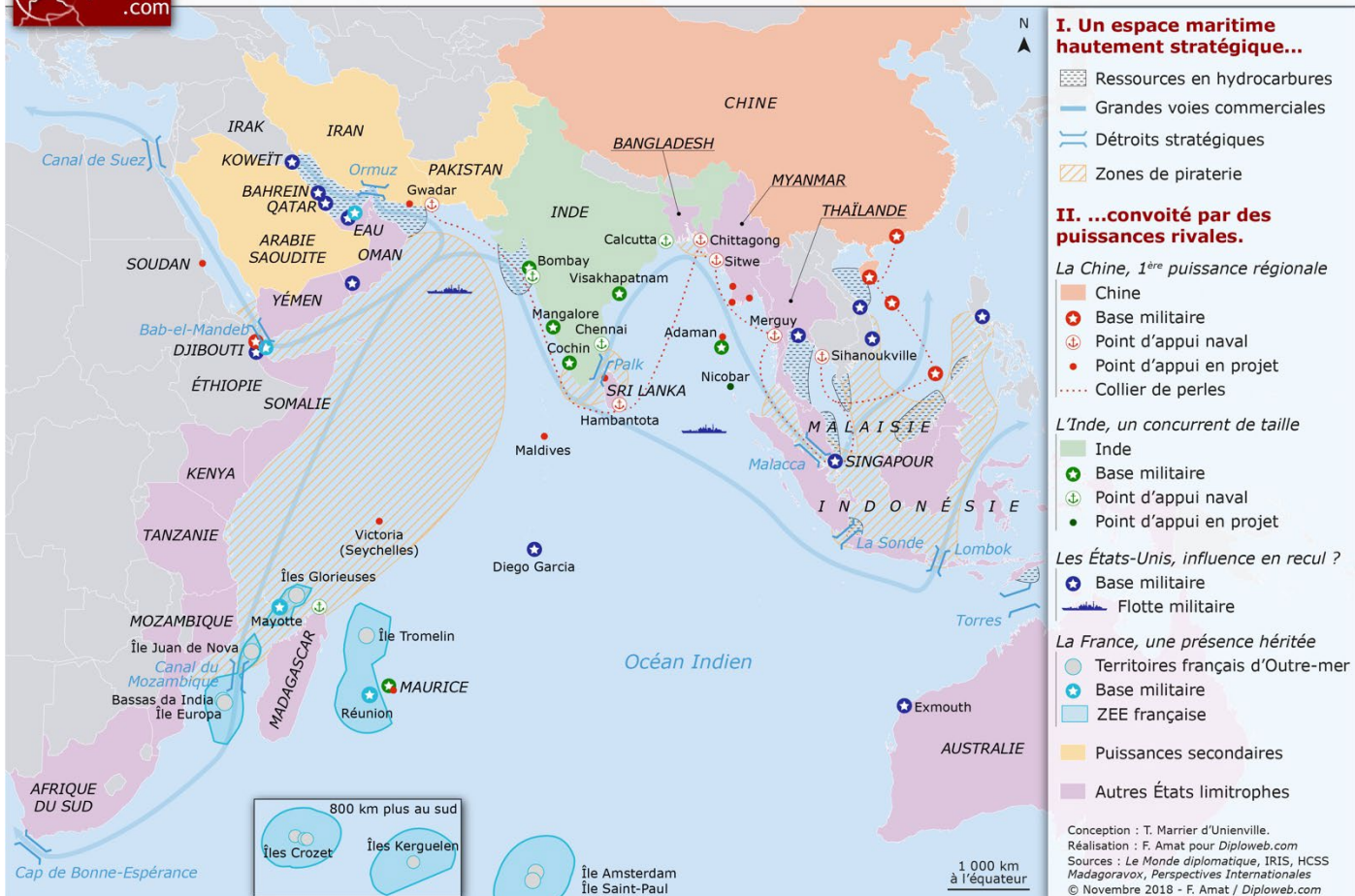
Conclusion :

Si l'océan Atlantique semble de moins en moins au centre du monde, on assiste à un déplacement de celui-ci vers l'océan Indien et vers l'océan Pacifique. En témoigne la politique du « pivot asiatique » définie par l'administration Obama en 2011.

Cela relève aussi, de façon plus globale, d'une volonté de territorialisation, c'est-à-dire d'appropriation, des océans. Dans la course aux ressources, les Etats tentent de mettre la main sur des espaces susceptibles de leur assurer plus de puissance, au risque de multiplier les conflits.

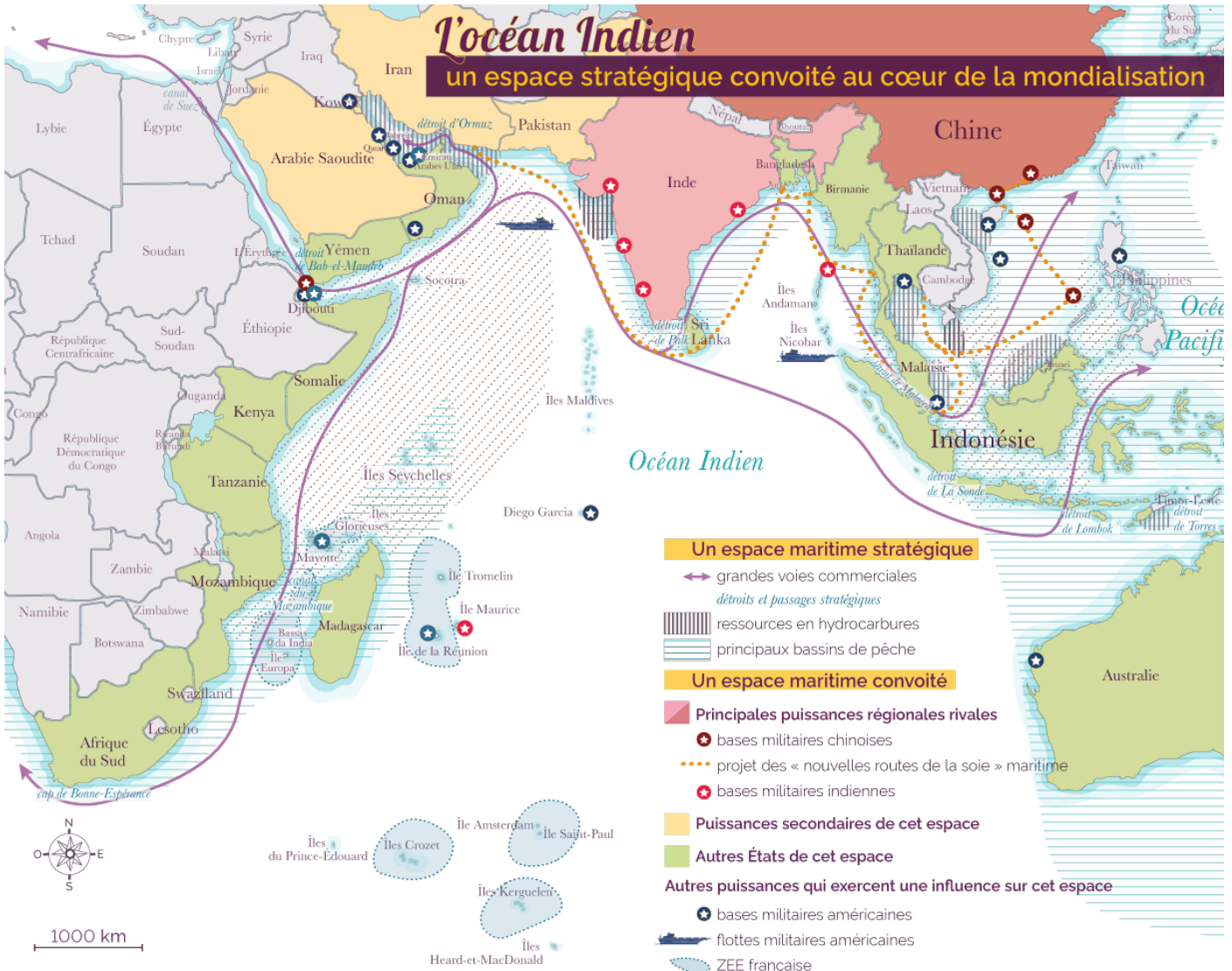
Cette volonté d'appropriation concerne d'ailleurs des espaces de plus en plus divers, comme les espaces aériens, cosmiques, les pôles mais aussi le cyberspace.

L'océan Indien, nouveau centre du monde ?



L'océan Indien

un espace stratégique convoité au cœur de la mondialisation



Un espace maritime stratégique

- grandes voies commerciales
- détroits et passages stratégiques
- ressources en hydrocarbures
- principaux bassins de pêche

Un espace maritime convoité

- Principales puissances régionales rivales
- bases militaires chinoises
- projet des « nouvelles routes de la soie » maritime
- bases militaires indiennes

Puissances secondaires de cet espace

Autres États de cet espace

- autres puissances qui exercent une influence sur cet espace
- bases militaires américaines
- flottes militaires américaines
- ZEE française
- bases militaires françaises

Un espace maritime soumis aux tensions

- piraterie



1000 km